

CONSEIL EXPERT DES PROFESSIONNELS

Un entretien individuel avec un expert comptable, pour vous apporter un conseil d'expert sur une problématique spécifique liée au lancement de votre activité

OBJECTIFS

- > Perfectionner les aspects spécifiques liés à votre projet
- > Obtenir une réponse experte à un problème donné

PUBLICS CONCERNÉS

Créateur, repreneur, cédant, nouveau dirigeant

CONTENU DE LA PRESTATION

Un entretien individuel avec un professionnel de l'entreprise : expert comptable.

LES +

- > Un appui personnalisé et confidentiel
- > Une réponse immédiate à une préoccupation spécifique

MODALITÉS PRATIQUES

Sur rendez-vous

Durée - 1 h

Lieu - Toulon et les antennes CCIV

CALENDRIER

Nous consulter

CONTACTS

espace.entreprendre@var.cci.fr

Tél : 04 94 22 81 38

Offert grâce aux partenariats de la CCIV et des Ordres professionnels.

En complément

**POUR ALLER
PLUS LOIN**

► [Consultez le calendrier du premier semestre 2017](#)